

Scot et ÉNERGIE

VERS LA NOTION DE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Bordeaux, le 4 novembre 2014

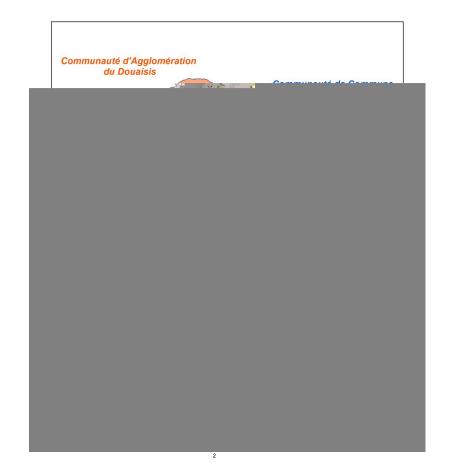




Le territoire du Grand Douaisis

POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE DU DOUAISIS BELGIQUE LILLE Communauté de communes Espace en Pévèle Communauté de communes d'Orchies-Beuvry Communauté de communes coeur d'Ostrevent Communauté d'agglomération de Douais

Périmètre du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis - 2014



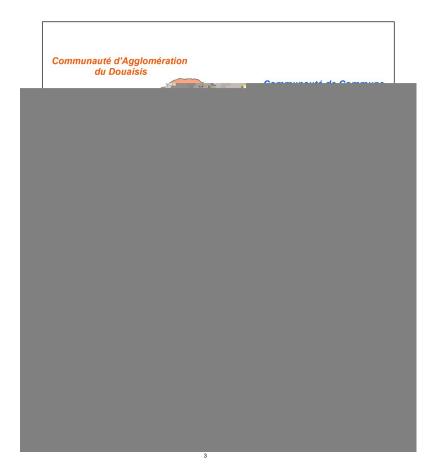




Le territoire du Grand Douaisis en 2014

- 56 communes
- 2 EPCI: CAD et Cœur Ostrevent
- 225 389 habitants
- 88 779 ménages
- 98 172 logements
- 58,7% des ménages non imposables

Périmètre du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis - 2014







Le territoire du Grand Douaisis : un syndicat mixte et un projet global

Un syndicat mixte de Scot			- 4 - d d 4 d		
TIN SYNAICST MISTE AS SCAT	alli porte lin i	nroiet a amenagement	et de develonnemen	t di iranie di i territoire	atticille allitolit de .
On Syndical mixte de Ocol	qui porte un p	projet a amenagement	ct ac acveroppernen	t durable du territorie.	, articule autour de .

- D'un Schéma de cohérence territorial (SCoT)
- D'un Plan Climat Territorial volontaire (PCT)

=> des actions urbanisme/climat totalement imbriquées





Le syndicat mixte du SCoT Grand Douaisis

Président:
Lionel COURDAVAULT
Le bureau syndical (18 élus)
Le comité syndical (63 élus)

Assistante:
Directrice:
Patricia LECOEUVRE

Pôle Planification
Pôle Climat- Energie

Urbanisme et planification
Dév éco / Transport / Commerce:
Alice DUPONT

Le bureau syndical (18 élus)

Le comité syndical (63 élus)

Directrice:
Patricia LECOEUVRE

Pôle Climat- Energie

Développement durable et Plan Climat Territorial:
Bénédicte RIVOIRE-MELEY



Principales étapes de mise en œuvre du projet de territoire, des étapes imbriquées ...

1ère phase : élaboration du projet de territoire

=> un Scot et un plan climat territorial

- 2003 / 2007: Elaboration du SCoT (SRU)
- 2005 : Etude de Programmation Energétique
- 2006 : Approbation du SCoT (affichage dans le PADD du SCoT du plan climat)
- 2007 / 2008 Elaboration d'une stratégie volontaire de Plan climat territorial
 - un projet cohérent et durable d'aménagement du territoire





La phase d'élaboration du Scot

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un docu	umont d'urbanie	m_{ℓ}
---	-----------------	------------

- Définit le développement du territoire en matière de transport, économie, environnement et habitat, + mixité fonctionnelle et sociale, équilibre entre le développement maîtrisé de l'espace et les espaces naturels et agricoles.
- Le SCoT contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement.
- Les lois Grenelles ont renforcé le champ d'action des SCOT (biodiversité et d'énergie).
- S'imposent au PLU, opérations d'aménagement....

LE SCOT est un projet de territoire et de développement local

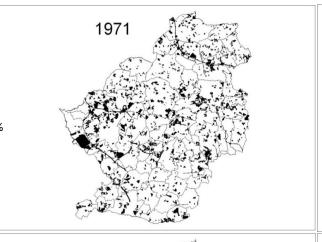


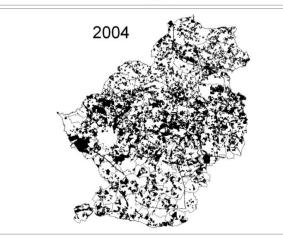


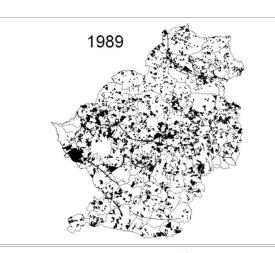
Quel modèle de développement à 2030?

Le diagnostic global : quel modèle de développement du territoire ?

- Étalement urbain : + 30% de surface urbanisée / + 1%
 pop en 20 ans
- urbanisation en linéaire
- Augmentation constante du trafic routier : +2% par an
- Développement économique « extensif »
- Une image du territoire dévalorisée













Premières réflexions sur le thème de l'énergie

alors que l'élaboration du Scot est engagée...

• 2004 : Conflits sur les projets d'implantation d'éolienne au Nord du Territoire l'échelle du Grand Douaisis sur le développement de l'éolien

2005 : Contexte national (RT 2005, loi d'orientation sur l'énergie...) et le début de l'augmentation du prix de l'énergie.

Constats:

- Manque de données à l'échelle du territoire sur la question de l'énergie
- Quelle place pour la question énergétique dans le Projet d'aménagement et de Développement Durable ?
- Un SCOT peut-il contribuer à atteindre le Facteur 4 ?

Réalisation d'une étude de programmation énergétique (EPE)

sur les recommandations de l'ADEME





Demande du Sous-préfet : une réflexion à

Premières réflexions sur le thème de l'énergie

- Des résultats sur les consommations d'énergie, les coûts pour le territoire, les émissions de GES, les potentiels ENR
- Des propositions de pistes d'actions pour AGIR

une certitude pour les élus :

l'énergie et les enjeux du climat font partie intégrante d'un PADD et doivent être pris en compte dans le SCOT

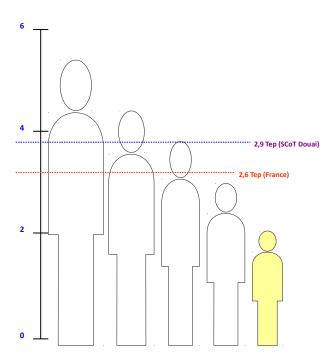




Illustrations résultats EPE

Consommations par habitant et par commune

Consommations moyennes en Tep/hab/an





Consommation moyenne par habitant sur le SCoT de Douai : 2,9 Tonnes Équivalent Pétrole/ an



Un exemple:

Lotissement et compacité : 500 logements





Comment passer du DIRE au FAIRE ?

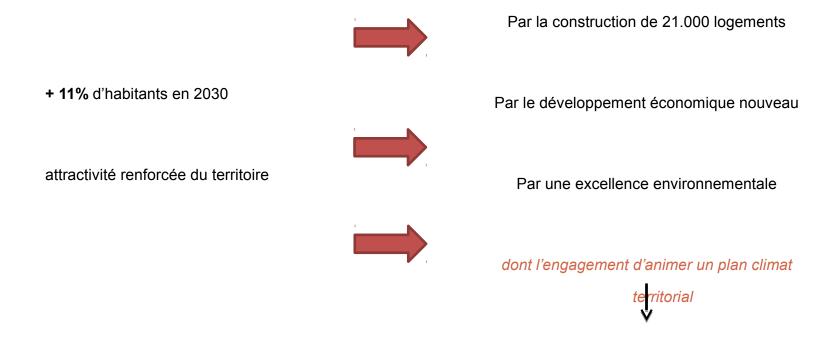
Comment traduire des enjeux énergie climat dans le SCoT ?

Comment engager le territoire et ses acteurs multiples dans une démarche de prise de conscience des enjeux climat énergie ?





Le projet du SCoT : une attractivité renouvelée







La traduction des enjeux énergie climat dans le SCoT

Des orientations énergie/climat dans le Doo (DOG) ...

Mais surtout des orientations inhérentes au projet de Scot

Traductions explicites

Contribuer à limiter les émissions de gaz à effet de serre et mieux maîtriser les consommations d'énergie:

- sensibilisation économies d'énergie
- secteurs desservis par transports et réseaux d'énergie
- pas empêcher recours a des modes de construction réduisant les dépenses énergétiques
- Recommander les EnR pour les constructions neuves

Traductions implicites

Des dispositions générales ayant une influence directe sur les questions d'énergie, toutes les orientations visant à :

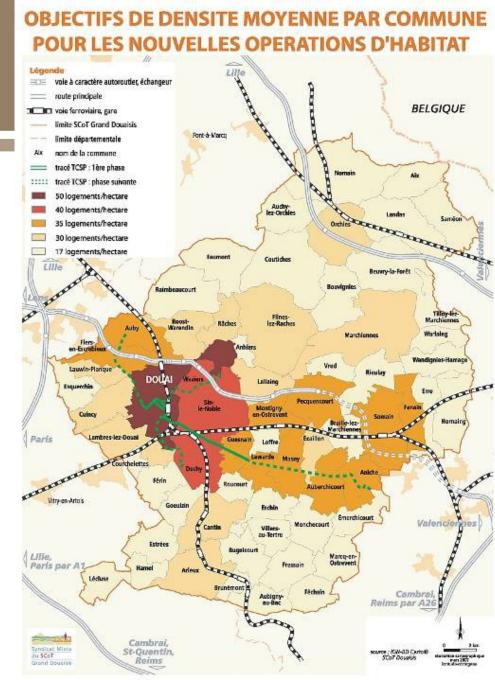
- réduire l'étalement urbain,
- Favoriser l'habitat avec critère de densification
- à favoriser les déplacements en TC et en mode doux,
- à favoriser l'usage du fer et du fluvial dans les transports économiques,
- à favoriser l'habitat durable





Promouvoir un urbanisme durable?

- ... Par une limitation de l'urbanisation dispersée en :
- favorisant le renouvellement urbain
- augmentant la densité urbaine
- assurant une meilleure cohérence entre urbanisation et transports collectifs







Promouvoir un urbanisme durable?

... Par une limitation de l'urbanisation dispersée en :

- limitant la consommation d'espace à 700 hectares et en définissant, par commune, les surfaces autorisées.
- assurant une mixité fonctionnelle des quartiers
- favorisant le développement d'un urbanisme de projet

TABLEAU 15 ATTRIBUTION DES SURFACES MAXIMALES À OUVRIR À L'URBANISATION

Commune	Surface maximale à ouveir à l'urbanisation à horizon 2030	Surface dérogée (hors zones à vocation économique, cf. 122-2 du CU)	Surface maximale autorisée à l'horizon 2030 tenant compte des dérogations	Objectif intermédiaire à 2018
Arleux	10		10	5
Aubigny-au-Bac	7		7	3,5
Brunémont	3	1,6	1,4	1
Bugnicourt	9	11,1	0	0
Cantin	8	7	1	0,5
Erchin	5		5	2,5
Estrées	7	4,4	2,6	1,5
Féchain	10	5,7	5,3	3
Férin	11	7,2	3,8	2
Fressain	5		5	2,5
Goeulzin	7		7	3,5
Harnel	5	2,3	2,7	1,5
Lécluse	7	3	4	2
Marcq-en-Ostrevent	4		4	2
Monthecourt	11		11	5,5
Roucourt	4	1	3	1,5
Villers-au-Tertre	5		5	2,5
Samme PÖLE ARLEUSIS	119	43,3	77,8	40
Auty	15	49	0	0
Courchelettes	13		13	6.5
Culncy	12		12	6
Dectry	11		11	5,5
Doual	42		42	21
Esquerchin	6		6	3
Flers-en-Escrebieux	11		11	5.5
Guesnain	9		9	4,5
Lambres-lez-Douai	12	12,5	D	0
Lauwin-Planque	5	7.6	D	0
Roost-Warendin	14		14	7
Sin-le-Noble	28	2,5	25.5	13
Grand projet de la ZAC du Raquet	67		67	67
Waziers	12		12	6
Somme PÖLE DOWAI	257	71.6	222.5	145



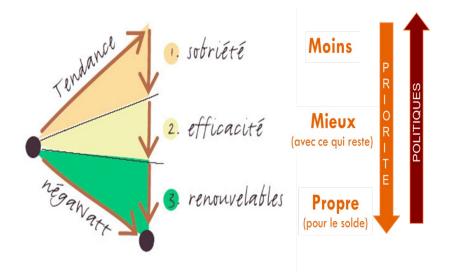
17

L'animation du Plan Climat Territorial du Grand Douaisis

Le PLAN CLIMAT TERRITORIAL DU GRAND DOUAISIS EST UNE DEMARCHE VOLONTAIRE

Une démarche ascendante et partenariale qui détermine les actions à mettre en place par l'ensemble des acteurs

Engager l'ensemble du territoire dans la transition énergétique et en faire un facteur de développement local



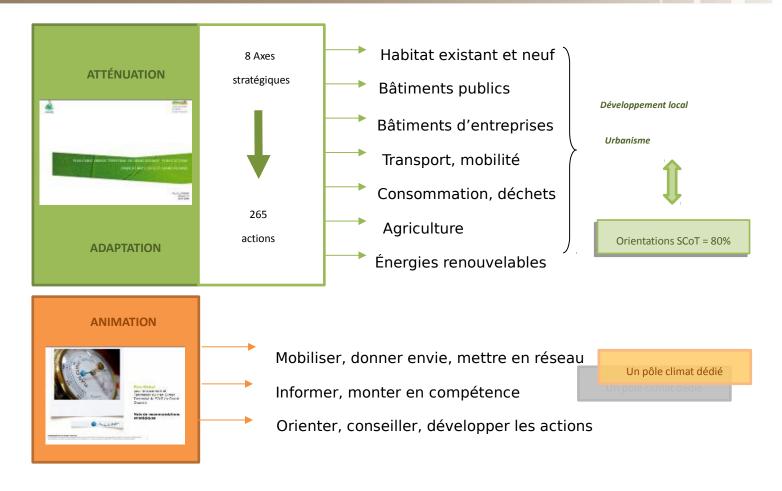


Un pôle climat énergie dédié





Constat : réaliser le SCoT = 80% objectifs du PCT







Principales étapes de mise en œuvre du projet de territoire, des étapes imbriquées ...

2EME phase : Mise en œuvre du projet de territoire

=> le passage à l'action, l'accompagnement des communes,

l'implication des partenaires

2009 : Mise en œuvre du Scot, suivi des procédures de révision de PLU

Création du pôle Climat

Charte engagement PCT par les partenaires

2011 : Modification du SCoT

Stratégie patrimoine communal et engagement de la démarche de CEP

• 2012 / 2013 : Etude d'approvisionnement et de développement des EnR

Stratégie bois-énergie

Enquête ménages déplacement

2014 : Electromobilité, Précarité énergétique...Planification énergétique





Etre opérationnel pour démontrer et mobiliser : la stratégie patrimoine communal

Impliquer l'ensemble des acteurs une diminution de 38% des consommations d'énergie du patrimoine 65 communes d'ici 2020





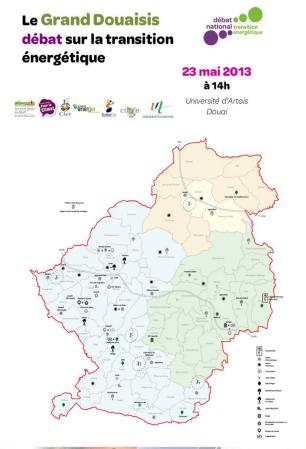
25 actions

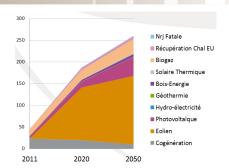
- Service Conseil en Energie Partagé sur 24 communes (2013)
- Mobiliser et former les partenaires vers **l'écorénovation** (PLDE, éts de formation, chantiers écoles, intégration des écomatériaux)
- Développer de nouveaux modèles financiers (PPP...)
- Mener une campagne de communication importante
- Développer les outils de **suivi**



Développer l'expertise : l'étude d'approvisionnement et de développement EnR

Mettre en place une culture partagée de la **planification énergétique** durable pour engager le territoire dans la transition énergétique

















- Révéler les enjeux climat/énergie lors de :
 - l'élaboration, la révision de PLU, de PLH, de PDU...
 - d'opérations d'aménagement
 - de zones d'activités
 - de construction de bâtiments

Consommation

Réseaux

Apports en EnR

Production EnR



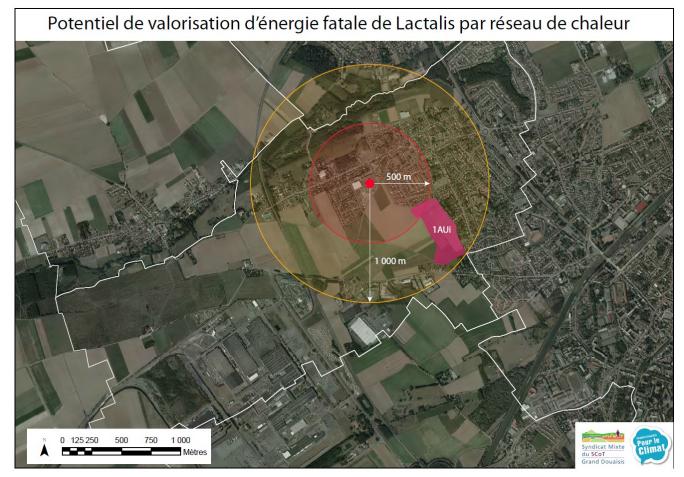


- Accompagnement des PLU de proximité pour une meilleure prise en compte de l'énergie dans les documents de planification locale
 - Un suivi systématique des 56 communes du SCoT
 - Introduction de la thématique énergie dans les réflexions des communes et des bureaux d'études
 - Mise en place d'un porter à connaissance énergie (action en cours)



2

Des prémices à conforter





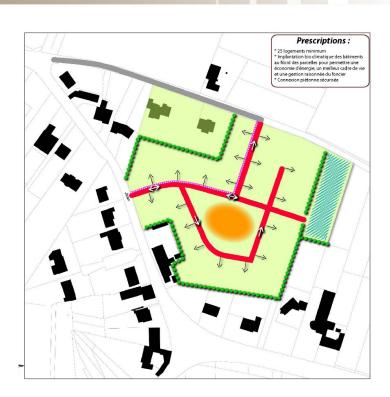


Des prémices à conforter

Energie

Les futurs aménagements devront être porteurs d'une réflexion menée sur les performances énergétiques. Les entreprises désirant s'implanter devront présenter cette orientation. Le couplage de différentes énergies

Et/ou la mise en place de sources d'énergies renouvelables sera privilégiée sur la zone d'étude (panneaux solaires, photovoltaïques...).

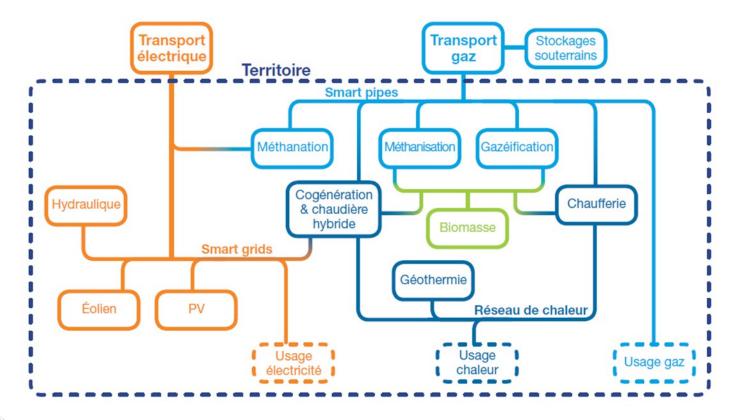


Extraits de PLU





Favoriser la complémentarité et la mutualisation des réseaux







Développer une complémentarité villes-campagnes SUR LES ENR

	Secteur Urbain	Secteur rural
Atouts	Densité de population et d'activité Industries Surfaces de toitures Production de déchets Production d'eaux usées	Ressource en bois Exploitations agricoles Surfaces non construites
Contraintes	Surfaces fortement construites Zones classées Qualité de l'air	Faible demande en énergie Distances entre activités et habitat
Installations à favoriser	Photovoltaïque Solaire thermique Récupération des énergies fatales des activités et assainissement Méthanisation déchets activité Réseaux de chaleur	Eolien (grand et moyen) Bois-énergie Géothermie Méthanisation agricole
Installations possibles	Géothermie (en nappe) Bois-énergie (installations collectives) Méthanisation déchets activité	Micro-hydroélectricité Photovoltaïque sur exploitations agricoles et friches
Installations contraintes	Bois-énergie (particulier) : émissions de particules importantes	Réseaux de chaleur
Installations déconseillées	Micro-éolien	Photovoltaïque sur pâtures



Développer des projets collectifs et participatifs d'installations d'énergies renouvelables











Les perspectives ...

Accompagnement de proximité pour la prise en compte de l'énergie et du climat dans les documents locaux de planification et les projets
d'aménagement
Développement d'un service énergie collectivités

- massification des travaux de rénovation
- Mobilisation du potentiel ENR
- travaux EN MATIERE D'ADAPTATION / VULNERABILITE ECO en vue d'alimenter le projet de territoire
- Poursuite de la mobilisation des acteurs : le grand public, les Scolaires, les entreprises





SYNDICAT MIXTE DU SCOT GRAND DOUAISIS

36, rue Pilâtre de Rozier

59500 Douai

Contact : Patricia Lecœuvre

plecoeuvre@grand-douaisis.org

Tél: 03 27 98 21 00

Fax: 03 27 88 19 52

scot-douaisis.org





